

La garantie financière et la responsabilité civile professionnelle

GALIAN, leader de la garantie financière pour les professionnels de l'immobilier



LES + POUR MOI, PROFESSIONNEL

- Je me repose sur l'expérience d'un garant reconnu, fidèle à ses valeurs d'indépendance, d'exigence et de sécurité.
- J'accède à des formations et à des audits gratuits, pour mieux maîtriser mon activité.
- Je me conforme de façon optimale aux obligations légales en choisissant une garantie de référence face à un risque de défaillance.
- Je bénéficie de conditions tarifaires privilégiées en tant que nouveau sociétaire.

LES AVANTAGES POUR MES CLIENTS

- Mes clients sont rassurés : ils savent qu'un garant notoire protège leurs intérêts.
- Choisir un professionnel garanti GALIAN offre un gage de fiabilité et de sécurité aux sommes confiées ou versées par les mandants.
- En cas de défaillance ou d'erreur mettant en cause ma responsabilité, mes clients et mandants sont sécurisés.

MON ACCOMPAGNEMENT PAR GALIAN

- Je bénéficie d'un accompagnement dans la constitution de mon dossier d'admission.
- GALIAN m'audite régulièrement et met à ma disposition un outil de pilotage de mon activité sur la base du rapport d'audit complet et argumenté.
- GALIAN me conseille et m'aide à améliorer la gestion de mon cabinet.
- Je bénéficie de conseils permanents d'une équipe d'analystes financiers, de juristes et d'auditeurs spécialistes de l'immobilier.
- L'extranet me permet de suivre mon dossier et de mettre à jour mes données personnelles et financières.
- Je peux faire évoluer mon contrat via l'extranet et adapter le montant de ma garantie en fonction de mes besoins.

LOI HOGUET

La loi Hoguet de 1970 prévoit une garantie financière et une assurance en responsabilité civile obligatoire pour exercer votre activité. GALIAN vous propose une offre sur-mesure pour y répondre.

“ Un acquéreur a versé un acompte à un transactionnaire lors de la signature d'un compromis de vente. Cet acompte n'a pas été restitué au notaire par l'agent immobilier au moment de la signature de la vente du fait du jugement de liquidation judiciaire ouvert à l'encontre du transactionnaire. La garantie financière a été mise en oeuvre. ”

“ Par assemblée générale de la copropriété, le nouveau syndic désigné a constaté que le solde de trésorerie revenant à cette copropriété ne lui a pas été restitué dans son intégralité par l'ancien syndic garanti. Le garant a pris en charge ces sommes. ”

“ Un dépôt de garantie est versé à l'administrateur de biens qui le conserve sur son compte bancaire avec l'accord du propriétaire. Suite à la vente de son portefeuille à un nouveau gestionnaire, ce dernier constate que le dépôt de garantie ne lui a pas été transféré. GALIAN a pris en charge le dépôt de garantie. ”

L'OFFRE ESSENTIELLE POUR EXERCER

La garantie financière avec ou sans maniement de fonds

Pour garantir le remboursement des sommes versées ou confiées par vos clients à l'occasion d'une opération de transaction ou de gestion immobilière.

L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) et la Responsabilité Civile du mandataire social

Pour couvrir les risques en cas de faute professionnelle du dirigeant et de ses collaborateurs.

- Responsabilité civile professionnelle :
+ dommages corporels : 6 000 000 €
+ dommages matériels et immatériels : 3 000 000 €
- Responsabilité civile exploitation.
- Responsabilité civile des dirigeants (mandataires sociaux).
- Garantie assurance vol, détournement et abus de confiance.

Le +

La protection juridique (Juridissimo)

Pour vous conseiller dans la gestion d'un litige et prendre en charge les frais de justice en cas de procédure judiciaire, tels que les frais d'expert, les honoraires d'avocat et d'huissier.

GALIAN, VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Un dispositif d'accompagnement dans la gestion de votre activité

Formations RCP

Dispensées dans chaque région, les formations RCP apportent :

- un enseignement complet des différentes obligations juridiques imposées aux professionnels de l'immobilier,
- une sensibilisation aux causes récurrentes de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle.

Audits de votre activité

Les audits réalisés par notre équipe d'auditeurs internes expérimentés ont pour objectif de :

- s'assurer que les fonds mandants sont bien représentés et que la garantie délivrée est suffisante,
- prodiguer des conseils et un suivi de votre activité au quotidien,
- délivrer un rapport d'audit reprenant l'ensemble de ces analyses.

Des produits adaptés à votre activité



- Garantie revente
- RCP Agent Commercial



- Garantie des loyers impayés
- Assurance propriétaire non occupant
- Multirisque habitation



- Multirisque immeuble
- Multirisque chantier
- Protection juridique des syndicats de copropriétaires

Découvrez l'intégralité de l'offre GALIAN sur www.galian.fr

GALIAN, acteur indépendant créé par et pour les professionnels de l'immobilier, a pour mission d'accompagner les agents immobiliers, gérants d'immeubles et syndics de copropriétés. Avec 50 ans d'expérience et plus de 10 000 clients-sociétaires, GALIAN sécurise le développement de vos activités et base son accompagnement sur une offre de produits et services adaptée régulièrement.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

APPELEZ LE : 0 806 800 888

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H30

DIRECTION.COMMERCIALE@GALIAN.FR